

JOURNAL DE MONACO

Administration et Rédaction.
Rue de Lorraine, 22,
Monaco (Principauté.)

POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE

PARAISSANT LE MARDI

Tous les ouvrages français et étrangers
dont il est envoyé 1 exemplaire sont
annoncés dans le journal.

INSERCTIONS :

Annonces 25 Cent. la ligne
Réclames 50.

On traite de gre à gre pour les autres insertions

On s'abonne, pour la France, à Paris; à l'Agence Havas, rue J.-J. Rousseau, 3, et chez M. St-Hilaire, éditeur de musique du Conserv. Imp. et directeur du Comptoir général des compositeurs, rue du f. Poissonnière, 10
EDOUARD ROUVETRE, Libraire et Commissionnaire, rue des Saints-Pères, 1.
A Nice, LIBRAIRIE VISCONTI, rue du Cours et LIBRAIRIE-AGENCE JOUGLA, rue Gioffredo, 1. près la pl. Masséna
à l'AGENCE-DALGOUTTE, place du Jardin Public, 3

Les abonnements comptent du 1^{er} et du 16 de chaque mois et se paient d'avance.

Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non insérés seront rendus.

ABONNEMENTS :

Un An 12 Francs
Six Mois 6 id.
Trois Mois 3 id.

Pour l'ÉTRANGER les frais de poste en sus

Monaco, le 17 Juillet 1888

NOUVELLES LOCALES

S'il est à Monaco une œuvre charitable par excellence et qui, malgré le silence et l'humilité qui l'entourent, ait obtenu les sympathies les plus vives de notre population, c'est assurément l'Orphelinat.

Bien peu, parmi les membres de notre colonie étrangère, voire ceux même qui, par leurs dons, viennent le plus en aide à cette institution de bienfaisance, en connaissent l'origine et les laborieux commencements.

M^{lle} du Bourget, la créatrice de l'Orphelinat, était au couvent des Dominicaines de Mondovi, qu'elle avait fondé, lorsque sa santé altérée la mit dans la nécessité de recourir aux lumières des médecins de Turin. Elle établit dans cette ville, avec les RR. PP. Sapelli et Rostagni, de la compagnie de Jésus, une œuvre connue sous le nom de *Patronage pour l'observation du Dimanche*. On y recueillait des jeunes ouvrières. M^{lle} du Bourget dut quitter pourtant cette œuvre pieuse pour venir demander à notre doux climat la réparation des forces qu'une longue maladie lui avait fait perdre. Elle recouvra chez nous la santé, par reconnaissance, résolut de se fixer à Monaco. Le Patronage de Turin, privé de sa principale inspiratrice, n'existait plus; elle consacra alors son temps et sa modeste fortune à l'établissement d'un Orphelinat. Sa charité ardente, son dévouement absolu, trouvèrent, pour l'aider dans cette téméraire entreprise, un concours précieux dans la Famille Princièrre. Mais, à part la protection de Notre Auguste Souverain et de S. A. R. Madame la Duchesse d'Urach Wurtemberg, sans laquelle son projet aurait inévitablement échoué, elle n'eut pour la seconder, dans les premières années, que quelques loteries et les produits de l'ouvrage qu'elle avait adjoint à son établissement. Nous devons pourtant rappeler ici — à titre de pieux hommage — la puissante impulsion donnée à l'essor de cette œuvre philanthropique par M. de Villemessant qui, peu de temps avant sa mort, lui avait spontanément prêté, outre sa participation généreuse, l'immense publicité du *Figaro*.

L'Orphelinat, inauguré le 3 février 1871, avec M^{lle} du Bourget, deux collaboratrices et une dizaine d'élèves orphelines recueillies dans la Principauté, a, depuis 17 ans, pris des proportions qui témoignent à la fois du zèle de ses initiateurs et des ressources inaltérables de la charité publique si

admirablement soutenue et guidée par l'exemple de Son Altesse Sérénissime.

Aujourd'hui, soixante jeunes filles environ trouvent asile dans cet établissement, tant à Monaco, qu'à Saint-Paul-du-Var où une vaste propriété a été, dans ce but, achetée par M^{lle} du Bourget. Ces enfants ont pour les instruire une vingtaine de maîtresses.

L'œuvre est donc créée; aussi le Prince, voulant assurer l'avenir de cette institution éminemment chrétienne, résolut de faire construire, de ses deniers personnels, dans Monaco même, un établissement qui, superbement conçu, pourra servir de modèle aux édifices de ce genre.

Les plans, confiés à M. Adrien Ricord, architecte, sont depuis trois mois en cours d'exécution.

Le nouvel Orphelinat s'élève entre les rues de Lorraine et des Remparts, dans la position la plus salubre de la ville; il occupe une superficie de près de 1600 mètres. La façade principale, à l'est, donne sur une rue nouvellement ouverte, faisant communiquer la rue de Lorraine avec celle des Remparts.

Cette façade mesure 37 mètres. L'entrée, formant avant-corps, est d'un aspect simple et élégant en même temps. Les pilastres qui encadrent les portes et les fenêtres, l'attique et le fronton lui donnent un cachet monumental qui sied bien à l'ensemble de la décoration sobre d'ornements, et qui révèle le caractère religieux et sévère de l'édifice.

À l'est et au nord, la vue jouit du magnifique panorama de la Condamine, du port, de la rade, de Monte Carlo et des contreforts des Alpes qui les abritent de toutes parts.

Le parloir, les salles d'étude, les ouvriers, sis au rez-de-chaussée; les deux réfectoires, la cuisine, la lingerie, la buanderie, installés au sous-sol sont de vastes pièces aérées et éclairées selon les règles de l'hygiène moderne.

Le monument a la forme d'un carré long. Au centre seront disposés les cours, le jardin, le préau, entourés de galeries intérieures couvertes. À l'extrémité nord est la chapelle.

Le premier étage — c'est à ce point que sont actuellement les travaux de maçonnerie — comprendra trois dortoirs, une infirmerie, une salle de bains, une lingerie, une pharmacie, les chambres des maîtresses, etc. L'établissement pourra recevoir une quarantaine d'élèves.

Le Prince a voulu que rien ne fût négligé pour donner au nouvel Orphelinat la qualification de *modèle*. La constante générosité de Son Altesse Sérénissime va doter encore la Principauté d'un

élégant monument abritant une institution qui attestera, avec tant d'autres, l'amour de notre Souverain pour l'enfance.

Sa paternelle sollicitude trouvera en outre, nous n'en doutons pas, les moyens les plus propres à assurer la perpétuité de cette œuvre moralisatrice et vraiment catholique.

Une cérémonie des plus touchantes, tout à fait nouvelle à Monaco, a eu lieu dimanche, chez les Carmélites, provisoirement installées dans la villa Plati, au boulevard de l'Ouest, près du couvent qu'elles construisent en ce moment. Pour la première fois une jeune religieuse prenait le voile et, saisissant cette occasion de faire connaître à la population monégasque la nouvelle communauté, on avait voulu qu'une certaine pompe entourât cette solennité. Son Exc. M. le Gouverneur Général représentait S. A. S. le Prince, et servait de parrain à la religieuse.

Le jardin de la maison Plati, aménagé avec le plus grand goût, était recouvert d'un vaste velum abritant un autel improvisé et une tribune pour les assistants. Des bigues entourant le jardin supportaient des écussons aux armoiries Princières, de Sa Sainteté le Pape et de M^{gr} l'Evêque.

Toutes les autorités à peu près étaient présentes. Outre M. le Secrétaire Général du Gouvernement, M. le Président de Lattre, M. Turrel, Avocat Général et M. le Ch^{er} de Loth, Adjoint au Maire, nous avons remarqué des membres du Tribunal Supérieur, les principaux fonctionnaires. Les dames étaient en grand nombre.

Vers 5 heures, S. Exc. M. le Baron de Farincourt, Gouverneur Général, M^{me} la Marquise Garbarino, parrain et marraine, et le clergé de la Principauté ayant à sa tête Monseigneur l'Evêque, allèrent, pendant que la maîtrise faisait entendre le chant du *Magnificat*, chercher la novice qui, dans une toilette de fiancée d'une grande richesse, fut conduite processionnellement à l'autel.

Le R. P. Théodore, supérieur des Carmes, prononça un discours émouvant sur le néant des joies de ce monde et le bonheur que l'on goûte dans la solitude du cloître. L'orateur sut profondément toucher son nombreux auditoire.

Après le sermon, la religieuse, reconduite dans l'intérieur du couvent, reparut encore dans sa toilette blanche à la grille qui ferme la porte du cloître; Sa Grandeur lui fit les questions d'usage, reçut ses réponses et lui donna sa bénédiction. Ramenée dans le couvent, elle en sortit bientôt, mais cette fois

recouverte de la robe des Carmélites. Là, on la revêtit de la ceinture, du scapulaire, du manteau et du voile que Monseigneur bénissait successivement. Pendant ce temps le clergé chantait les hymnes liturgiques.

Sa Grandeur prit alors la parole. Après avoir remercié le R. P. Théodore de son pathétique discours, Elle développa, en des termes éloquents et pleins de cette foi ardente qu'Elle sait si bien faire pénétrer dans les cœurs, ces deux idées que nous ne pouvons qu'esquisser ici : « La cérémonie de dimanche est considérée, par notre Premier Pasteur, comme un jour d'honneur pour la Principauté et un jour de bénédictions pour notre diocèse.

« En effet, grâce au pieux consentement du Prince et aux sympathies du Saint-Père pour notre pays, les asiles de la prière forment à la Principauté une couronne de sainteté. Il y manquait un fleuron, les Carmélites viennent de l'y attacher. C'est avec joie que Monseigneur salue ces filles de la mortification et de la pénitence venant joindre leurs prières à celles du clergé, afin d'attirer sur notre Auguste Souverain, la Famille Princière et la population monégasque les bénédictions célestes. »

Sa Grandeur a terminé en adressant à la nouvelle religieuse ses paternelles félicitations.

A l'issue de la cérémonie, une quête au profit de la communauté a été faite par M^{me} la Baronne de Farincourt, qu'accompagnait M. le Président de Lattre. S. Exc. M. le Gouverneur Général remit alors, en même temps que la sienne, une généreuse offrande de Son Altesse Sérénissime.

A 6 heures et demie, les assistants se sont retirés, gardant de cette soirée une impression ineffaçable.

Nos lecteurs ont eu sans nul doute connaissance, par les journaux quotidiens, du sinistre qui a atteint les villes suédoises de Sundswall et Umea à la fin du mois dernier.

Ces deux importantes cités ont été la proie des flammes. Les morts et les blessés se comptent par centaines ; plus de 15,000 personnes sont plongées dans la plus affreuse misère. Les dégâts sont évalués à deux millions de couronnes environ, près de quatre millions de francs.

A la nouvelle de cet affreux malheur les représentants suédois ont fait appel à la charité publique, et M. le Vice-Consul de Suède à Nice a informé de suite le Gouvernement Princier qu'une souscription patronnée par S. M. la Reine de Suède, pour venir en aide aux victimes de cet incendie, était ouverte dans les bureaux de la chancellerie.

Notre population ne reste jamais sourde à un semblable appel. La catastrophe d'Ischia, les inondations du midi de la France ont été, chez nous, l'objet de manifestations généreuses et spontanées qui lui font grand honneur. Nous sommes persuadé qu'elle sera fière encore de venir en aide aux sinistrés d'une nation amie ; déjà S. Exc. le Gouverneur Général, S. G. M^{re} l'Evêque et la Société des Bains de Mer se sont fait inscrire sur la liste que nous publions plus loin.

Les offrandes seront reçues avec reconnaissance dans les bureaux du Gouvernement, pour être envoyées ensuite à M. le Vice-Consul de Suède.

PREMIÈRE LISTE

S. Exc. M. le baron de Farincourt, Gouverneur Général, 100 francs. — S. G. M^{re} l'Evêque, 20 fr. — La Société des Bains de Mer, 300 fr.

Les distributions des prix dans la Principauté sont fixées comme suit :

Le 25 juillet à 5 heures du soir, au collège Saint-Charles.

Le 26 juillet, au pensionnat des Dames de Saint-Maur.

Le 28 juillet, à la salle d'asile Saint-Charles aux Moulins.

Le 30 juillet, à la salle d'asile de Monaco.

Le 31 juillet, à 4 heures et demie du soir, aux écoles primaires des garçons.

Le 1^{er} août, à la même heure, aux écoles primaires des filles de Monaco et des Moulins.

La distribution des prix au collège de la Visitation n'aura lieu qu'au mois d'octobre, c'est-à-dire après les vacances.

Les journaux de Turin nous apprennent le succès dans cette ville d'un ancien élève du collège Saint-Charles, presque un compatriote pour nous, Joseph Savoretti, âgé de 16 ans. Sur 50 élèves qui se sont présentés aux examens, à l'Institut commercial *Amedeo di Savoia*, 38 ont été admis, dont 18 et au premier rang le jeune Savoretti, avec mention spéciale.

De plus la médaille d'or, conférée par S. A. R. M^{re} le Prince Amédée, à l'élève le plus méritant lui a été accordée à l'unanimité par la commission examinatrice.

Comme nous venons de le dire, Joseph Savoretti, dont la famille habite Monaco, a été l'un des premiers élèves du collège Saint-Charles où il est resté 7 ans. Il n'a quitté cet établissement que pour se présenter à l'Institut commercial de Turin.

Nos félicitations au jeune lauréat.

CHRONIQUE DU LITTORAL

Marseille. — On écrit d'Apt (Vaucluse) :

Les fabriques de confitures de fruits de notre ville ont acheté, cette année, cent cinquante mille kilog. de cerises pour leur fabrication. Actuellement, ce sont les abricots qui affluent sur notre place.

Grasse. — La grande maison de construction de M. G. Eiffel, à Paris, a commencé les importants travaux que lui a confiés la Compagnie des chemins de fer du Sud de la France.

Ces travaux comprennent une série de ponts servant à la traversée des étangs de Villepey et du Grand et du Petit Argens.

Les tabliers métalliques de ces ouvrages sont supportés par des pieux à vis pénétrant dans le sol à des profondeurs variant de 8 à 9 mètres.

On n'était jusqu'ici parvenu qu'à des profondeurs maxima de 3 mètres 50 à 4 mètres. Ces pieux ont un diamètre de 120 millimètres sur 5 mètres 65 de longueur, longueur que l'on pousse jusqu'à 12 mètres, au moyen de manchons à trous alternés avec des broches rivées à chaud d'un diamètre de 35 millimètres. A l'extrémité supérieure des pieux est adapté un chapeau pour recevoir les poutres métalliques.

Les travaux d'installation des charpentes qui servent au vissage des pieux sont très intelligemment dirigés par M. P. Martin, représentant de la maison Eiffel, chargé du montage des ponts.

Ces travaux qui ne sont exécutés qu'exceptionnellement, dans le cas de terrains n'offrant aucune sécurité pour la maçonnerie, sont très intéressants à suivre dans leur exécution. Leur durée approximative sera de 4 à 5 mois ; elle serait moindre sans les grandes difficultés provenant de la nature du terrain qui est très compacte.

La maison Eiffel est également chargée de la construction d'un important viaduc dans la section de Siagne à Grasse.

Golfe-Juan. — L'escadre de la Méditerranée va quitter prochainement Toulon.

Après quelques exercices en mer, on suppose que l'escadre d'évolutions viendra mouiller au Golfe-Juan.

Nice. — Un vol des plus audacieux a été commis dans la nuit du 12 du courant, avenue Delphine, 14, appartenant à M. Richard Vitton, propriétaire rentier, actuellement à Lyon, qui habite cette villa avec sa famille pendant l'hiver seulement. Les voleurs sont arrivés avec une charrette qu'ils ont laissée sur la chaussée, et pénétrant ensuite à l'aide d'effraction dans la villa inhabitée, se sont emparés du mobilier qui se trouvait dans les divers appartements et chargeaient tranquillement leur véhicule qui a dû faire plusieurs voyages pour emporter tous les objets volés, que l'on évalue à 25,000 francs environ. Les voisins ne s'aperçurent de ce vol que le matin au jour en remarquant que les fenêtres de la villa étaient ouvertes

ainsi que la grille et la porte d'entrée. M. Croccichia, commissaire du 4^e arrondissement, prévenu, se rendit immédiatement sur les lieux. On constata le vol et on prévint par dépêche M. Vitton. On a trouvé la charrette abandonnée, rue de la Paix. Une enquête est ouverte.

— La fête du 14 juillet a été célébrée, samedi, au milieu d'un grand concours de public. Les journaux de cette ville nous disent que la revue de la garnison et les réjouissances organisées dans les divers quartiers ainsi que le feu d'artifice qui a terminé la journée, ont été très réussis.

Roquebrune. — Un pigeon, lancé probablement par quelque société colombophile, portant le numéro 258 et les lettres C. Z. U. Z., a été trouvé par le jeune Léon Avois, dit négociant, au pied de la montagne si pittoresque, appelée Rocaire, et qui donne le nom à la localité Roquebrune (rocher brun). Il est à la disposition des personnes qui auraient intérêt à le réclamer, soit en le faisant prendre ou à le lâcher, si on en donne l'ordre.

LETRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du Journal de Monaco)

Il n'y a presque plus de Parisiens à Paris. Du nord, de l'est, de l'ouest, du midi, arrivent des invasions de provinciaux qui parcourent les boulevards en habits de fête et des légions d'étrangers qui traversent la ville avant d'aller en Suisse ou de se rendre aux eaux.

Que j'en ai vu passer de ces voitures immenses où les agences anglaises entassent les touristes et les promènent en leur expliquant les monuments ! Quelle cohue dans les Bouillons Duval et autres Bouillons parisiens ! Quel mélange d'accents de toutes les régions et d'idiomes de tous les pays !

Quelles curieuses études à faire pour le malheureux chroniqueur que le devoir professionnel retient loin des champs et de la mer. Je me suis souvent demandé pourquoi les provinciaux choisissent le mois de juillet pour venir visiter Paris. C'est l'époque où Paris a perdu son caractère, sa physionomie, sa couleur particulière. C'est l'époque où le mouvement intellectuel est au repos, où les livres paraissent peu, où les expositions artistiques sont fermées, où les théâtres, quand ils jouent, ne jouent que des pièces d'été.

Le Cercle de la critique a donné son dernier dîner mensuel ; le Théâtre Français n'a plus de jour d'abonnement, l'Opéra-Comique est clos, la gaieté scénique n'est représentée que par *Coquin de Printemps*, une pièce au gros sel, jouée sur une scène secondaire par des acteurs dont la vedette est M. Gobin. A l'Opéra, la direction essaie des ténors qui ont plus de bonne volonté que de voix. A la Porte-Saint-Martin, comme nouveauté, une reprise des *Chevaliers du Brouillard*, ce drame de MM. d'Ennery et Bourget tirèrent en 1857 d'un roman de Harrison Ainsworth. Au Châtelet, les *Environs de Paris* ont été repris, dix ans après leur première représentation qui eut lieu à l'Ambigu au mois de juin 1877.

M. Cooper mène gaiement la pièce et il est secondé par MM. Chaméron, Lérault, Lévy, M^{me} Lantelme et Destria. Ne dirait-on pas la distribution d'une affiche de tournée théâtrale à travers les départements ?

Je ne suis pas surpris de la conversation que j'ai surprise sur le boulevard des Capucines entre deux habitants de Carcassonne :

— Quelles mauvaises pièces on joue à Paris, disait l'un, et que les interprètes sont médiocres.

— Il est certain, répondit l'autre, que les chanteurs de Carcassonne vous ont un autre galoubet, et que les comédiens de notre Grand-Théâtre sont des gaillards bien plus comiques !...

Les vieux Parisiens riraient volontiers de ces métamorphoses de Paris, l'été, si la vie parisienne n'y devenait impossible. Les cochers de fiacre refusent de marcher au prix du tarif et disent, toute la journée, qu'ils vont remiser ; les omnibus sont encombrés et diminuent le nombre de leurs voyages sous prétexte que le conseil municipal leur cherche noise ; le gaz est allumé très tard et il est éteint très tôt ; les garçons de café et de restaurant qui savent leur métier sont dans les villes d'eaux ou à la mer ; des garçons *d'extra* servent en choquant avec bruit les assiettes et les verres ; les restaurateurs forcent les prix sur l'addition et diminuent les rations ; l'eau de source est remplacée, en maints quartiers, par de l'eau de Seine ; les égouts et les dépotoirs envoient partout leurs émanations. Paris, l'été, ce n'est plus Paris. On dirait qu'un dieu cruel impose des mortifications aux Parisiens de l'hiver.

Paris est surtout étonnant à la veille du 14 juillet, jour de la Fête Nationale ! Je ne pourrai vous rendre compte de cette solennité que dans huit jours : la poste ne fonctionnera pas régulièrement samedi, et je suis obligé de devancer d'un jour l'envoi de cette lettre. Mais, dès aujourd'hui, le brouhaha commence, le tohu-bohu se dessine, les drapeaux flottent aux

fenêtres, les lampions sont préparés, les feux d'artifice sont en place, les orchestres sont installés aux carrefours pour les bals populaires, les camelots ont dressé partout leurs boutiques, et les mâts de coccagne, encore mal plantés, menacent les voitures et les piétons de leur chute épouvantable. Les fanfares du quartier répètent bruyamment la *Marseillaise*, les notables commerçants vont à domicile faire la quête, et j'ai été obligé de donner un louis à un aimable voisin qui a fait dresser en face de mes fenêtres une estrade sur laquelle, pendant trois nuits entières, retentiront les notes discordantes d'un tambour, d'une grosse caisse, de trois clarinettes et de huit ou dix instruments en cuivre dont les formes bizarres rappellent les bêtes de l'Apocalypse. Il est vrai que si je ne dors pas la nuit, je pourrai sommeiller fréquemment pendant le jour. On m'annonce des déluges de discours, et il y aura, paraît-il, d'autres discours qu'on n'annonce pas. Je suis invité à trois inaugurations de statues : à celle de Gambetta, sur la place du Carrousel ; à celle d'Etienne Marcel, à l'Hôtel-de-Ville, et à celle du sergent Bobillot, au boulevard Voltaire. Peu s'en est fallu qu'il n'y eût une quatrième statue à inaugurer : celle d'Etienne Dolet, à la place Maubert ! Un accident survenu au soubassement du socle a fait ajourner cette petite fête à une époque encore indéterminée ; c'est le cas de répéter le mot classique : *Poete, non dolet.*

Je pourrais vous décrire les cérémonies qui commenceront par des discours et se termineront par des défilés de bataillons scolaires.

Je pourrais également vous donner de longs renseignements sur la revue qui sera passée à Longchamps par le général Saussier, je viens d'en avoir un avant-goût ; j'ai assisté à l'arrivée d'un bataillon de l'armée territoriale, le képi sur l'oreille, la capote retroussée, la veste roulée sur le sac, portant crânement le fusil. Ces braves gens ont été acclamés et ils le méritaient. Ils feront, s'il le faut, très bien leur devoir et seront des troupes solides. Ce n'était point un spectacle banal que leur arrivée à Paris, musique en tête. Avec l'Ecole Polytechnique, avec Saint-Cyr, ces territoriaux auront les honneurs de la revue du 14 Juillet.

Je viens de voir les préparatifs du banquet qui sera servi aux maires de France par Potel et Chabot, au Champs-de-Mars. Les tapisseries des Gobelins, entourées de reps rouge, font un grand effet. Toutes les dispositions sont prises pour que le service de ces trois mille invités soit bien fait. Les maîtres d'hôtel ont fait faire une répétition générale ; ils évolueront avec la précision des danseurs d'un corps de ballet italien. Les sommeliers, qui auront cinq espèces de vins à verser successivement, exécuteront avec gravité le pas du Madère, le pas du Bordeaux, le pas du Bourgogne et le pas du Champagne. On dit merveille du menu, et cependant la dépense sera modérée ; d'après les devis, elle ne dépassera pas cinquante mille francs.

Terminons en signalant les grands mariages de la semaine et les unions projetées.

La bénédiction nuptiale a été donnée, samedi dernier, en l'église Saint-Pierre-de-Chaillet, à M. Germain Bapst et à M^{lle} de Laska au milieu d'une assistance nombreuse et sympathique.

Le mariage de M. Pierre Daresté de la Charanne, avocat au conseil d'Etat et à la cour de cassation, et de M^{lle} Girard, fille du membre de l'Institut a été célébré à l'église Saint-Sulpice. Celui de M. le général de division Lecointe, ancien gouverneur de Paris, avec M^{lle} Joséphine Négely, a été célébré à la mairie du sixième arrondissement.

A l'oratoire du Louvre, le docteur Deyerine, professeur agrégé à la Faculté de médecine, a épousé M^{lle} Augusta Klumpke, interne des hôpitaux.

Le docteur Deyerine, élève de prédilection de feu le professeur Vulpian, est surtout connu par de beaux travaux de pathologie nerveuse. Quant à la fiancée, M^{lle} Klumpke, elle a beaucoup de savoir, beaucoup plus de modestie et de rares aptitudes médicales.

On annonce les fiançailles du comte Ghislain d'Estourmel, fils du marquis d'Estourmel, député royaliste de la Somme, et de la marquise née de Castellane avec M^{lle} Antoinette Oppenheim, fille de Madame Oppenheim, née de Chabert.

On annonce également le prochain mariage de M^{lle} de Bézal, fille du vicomte de Bézal, député des Côtes-du-Nord, avec le commandant de Courson, en ce moment en garnison au Havre.

Le commandant de Courson était récemment au 71^e de ligne, à Saint-Brienc, circonscription que M. de Bézal représente à la Chambre.

DANGEAU.

BIBLIOGRAPHIE

Nous avons eu maintes fois l'occasion de signaler aux amateurs de lectures saines et morales la *bibliothèque des Mères de Famille* (1). Cette bibliothèque vient de s'enrichir de quelques ouvrages nouveaux qui se recommandent d'eux-mêmes.

(1) Librairie Firmin-Didot et C^e, 56, rue Jacob, Paris.

Citons *Sabine*, 1 volume par M^{me} Colomb ; *Deux fiancées*, 1 volume par M^{lle} Trouessart ; *la Comtesse Xénie*, 1 volume, par Georges de Vallon ; *Charmant*, 1 volume, par M^{lle} Louise Mussat.

FAITS DIVERS

Le gouvernement belge vient d'organiser à Bruxelles, à l'occasion du grand concours des Sciences et de l'Industrie et de l'Exposition Universelle, ouverts à l'ancienne Plaine des Manœuvres, une double exposition d'art qui semble appelée à un éclatant succès. La première est une exposition ancienne d'art industriel. Les industries d'art du passé, mobilier civil et religieux, tapisseries, céramiques, émaux, bronzes, orfèvreries, etc., y sont représentées par une véritable réunion de chefs-d'œuvre de tout genre et de toute provenance. Un comité nombreux, où figuraient à la fois les plus grands noms de l'aristocratie et des personnalités éminentes du clergé belges, a mis une année à rassembler cette collection sans rivale, pour laquelle les trésors des églises et les cabinets les plus célèbres de l'Europe ont été mis à contribution, et dont aucun musée peut-être ne pourrait offrir l'équivalent.

A côté de cette exhibition merveilleuse, et dans le même bâtiment, s'ouvre une exposition d'art monumental, la première de ce genre qu'on ait organisée. On trouve dans celle-ci, représentés soit par des œuvres originales empruntées aux édifices eux-mêmes, soit par des cartons ou maquettes grandeur d'exécution, soit par des esquisses, études, photographies, les travaux de peinture ou de sculpture qui ont été exécutés depuis le commencement du siècle aux principaux monuments publics de l'Europe : églises, palais, hôtels-de-ville, palais de justice, écoles, théâtres, etc. C'est dire qu'on a réuni ici les types les plus remarquables, comme les noms les plus illustres du grand art contemporain. Le magnifique musée d'art monumental et industriel de Bruxelles fait une introduction grandiose à ces deux expositions, et les trois collections réunies forment un ensemble vraiment unique pour les artistes et les connaisseurs.

VARIÉTÉS

La Côte d'Azur

Suite et fin — voir les n^{os} 1544, 1545, 1547, 1548 1549 1550 1552, 1554, 1555 1556 1561 et 1562

Mais le bijou, rare entre tous, de cette exhibition hors ligne, fut l'offrande du Prince héréditaire de Monaco. On ne peut trop insister sur la valeur des matériaux présentés par Son Altesse pour servir aux études de la faune de la mer Baltique. Chacun sait que le Prince Albert, cavalier accompli et digne émule de Saint-Hubert, fut un vaillant soldat avant de se révéler savant intrépide. Dès les premiers coups de feu de 1870, il était venu mettre son épée dans la main de la France, cette épée des Grimaldi que Louis XIV et Napoléon 1^{er} tinrent en très haute estime (1). Un bout de ruban rouge fut le prix d'une vie cent fois exposée, et, avec un légitime orgueil, Son Altesse le porte, de préférence à tant de cordons ou de plaques dont il est titulaire. Puis, quand le canon s'est tu, le hardi nautonnier affronta d'autres tempêtes. Épris de science, il a exploré, à bord de son yacht l'*Hirondelle*, des flots bien différents de ceux qui baignent ses futurs Etats. La Baltique et le golfe de Finlande, sondés par la drague, lui ont fourni mainte révélation sur les secrets pélagiques de ces latitudes. L'Académie des Sciences en félicita une première fois le Prince par l'organe de M. Milne-Edwards. Un peu plus tard, et toujours au nom de l'Institut, l'amiral Jurien de la Gravière, président du jour (2), le remerciait pour le lancement de flotteurs immergés au nord des Açores et destinés, dans son esprit, à déterminer la direction des courants de l'Atlantique. Rien de plus captivant que le récit de ces expériences dont plus d'une déjà bat en brèche les indications des cartes marines. Quelques semaines après (3), l'habile explorateur, prenant séance à la société de Géographie, entre M. de Lesseps et l'amiral Cloué, nous exposait, avec projections à la lumière électrique, le résultat de ses recherches expérimentales sur le *Gulf-Stream*. L'assemblée, une heure et demie durant, fut suspendue à ces lèvres bien disantes, initiée qu'elle était par elles à la connaissance des lois régissant les courants ; et des applaudissements répétés accueillirent cette certitude que, de l'étude

(1) Un de ses aïeux fut félicité par Louis XIV, au siège de Namur ; un autre, grand écuyer de l'Impératrice Joséphine, combattit en preux dans les rangs de l'armée française, de 1806 à 1808.

(2) Séance de l'Académie des Sciences, 16 novembre 1885.

(3) Séance du 22 janvier 1886.

achevée, sortiraient pour les navigateurs de nouveaux éléments de vitesse et de sécurité. Depuis, l'*Hirondelle*, sous la conduite de son brillant capitaine, a repris la mer, courant des bordées de la pointe de Galles à la pointe d'Espagne. Moindre n'a pas été le butin. Convenons que la médaille d'or décernée au prince Albert, par le gouvernement belge était bien gagnée, et aussi la grand'croix du *Mérite Naval* que la reine d'Espagne lui conféra plus récemment. A cette couronne des Grimaldi où les lettres et les arts avaient laissé tant de fleurons, une gemme manquait encore, et la science vient de l'y incruster.

Il en est de la Principauté comme du rivage de Cannes : on s'en éloigne à regret. Modeste d'étendue, mais de toute autre importance par la place que ses légations (1) et ses traités lui assurent dans le monde, elle offre au penseur un ensemble de séductions dont la meilleure ne relève ni de la rouge, ni de la noire. Elle a donné le jour au sculpteur Bosio et au romancier Emmanuel Gonzalès, ce qui est bien, mais elle est la fille du soleil et la mère des fleurs, ce qui est mieux. « Miroir du Printemps », l'appelait un de nos plus grands saints (2), « Salente de l'Hespérie », eût dit Fénelon. Oui, une Salente de salutaire exemple, qu'il faudrait inventer, si elle n'existait pas : terre autonome et clémente, où l'humanité va jusqu'à épargner la souffrance au bœuf qui doit tomber (3), où le fruit croît sous la main qui le cueille (4), où la paix, sans souci des orages, refléurit pour l'homme dans un rayon de sagesse et de bonté souveraines ! Visible sous sa plus douce expression, quand la grande duchesse Florestine y réside, la Providence ne s'éloigne jamais de ce roc au bas duquel les lames sommeillent apaisées ; et s'il est vrai, comme le veut la légende, que nos premiers parents chassés du Paradis Terrestre aient apporté ici la branche du citronnier, rien ne nous défend de croire qu'un peu de la poussière de l'Eden restait à leurs pieds, afin que, perdu par eux, notre bonheur eût du moins quelque part une image où se retrouver.

STÉPHEN LIÉGEARD.

(1) Elle est représentée à Paris, depuis 1873, par S. Ex. le marquis de Maussabré-Beufvier, grand'croix de plusieurs ordres.

(2) *Veris speculum*, selon Saint-Bernard.

(3) Appareil Bruneau.

(4) *Crescono le frutta Sotto la man che coglie* (diction populaire).

L'Administrateur-Gérant : F. MARTIN.

Conformément au Règlement du Cercle des Etrangers de Monte Carlo, l'entrée des Salons n'est accordée qu'aux personnes munies de Cartes.

Ces Cartes sont délivrées au bureau du Commissaire Spécial.

Elles sont valables :

Les unes, pour l'Atrium, la Salle des Fêtes et le Salon de Lecture.

Les autres, pour toutes les Salles indistinctement.

L'entrée des Salles de Jeu est interdite aux habitants de la Principauté ; elle est également interdite aux habitants du département des Alpes-Maritimes, à l'exception des membres des principaux Cercles.

L'ADMINISTRATION.

Etude de M^e DONNÈVE, avocat
rue des Briques, 14

VENTE SUR SAISIE IMMOBILIÈRE

Il sera procédé le dix août prochain, jour de vendredi, à dix heures du matin, en l'audience des criées du Tribunal Supérieur de la Principauté de Monaco, séant au Palais de Justice, à Monaco, à l'adjudication au plus offrant et dernier enchérisseur :

D'un immeuble dénommé ci-devant *Villa Nabi* et actuellement *Villa Zina*, se composant d'un corps de bâtiment sur le chemin de Fontvieille où il n'a qu'un étage élevé sur sous-sol et rez-de-chaussée, et d'un étage avec parterre au midi complanté de fleurs et d'arbustes, ayant vue sur la mer et où existent deux terrasses promenoirs vitrées au rez-de-chaussée et au premier étage, le tout servant à l'habitation de la saisie.

La villa est close de murs à l'est et au midi et fermée au nord d'une grille en fer posée sur parapet, terminé

à ses deux extrémités par deux pilastres en maçonnerie, celui-situé à l'est portant l'inscription *Villa Zina*; à cet endroit une petite porte en fer ouvre sur un escalier contournant la villa jusqu'à la mer; on accède à la villa par un portail en fer en face la porte d'entrée.

Cet immeuble confronte dans son ensemble: de l'est, où il est percé de trois fenêtres au rez-de-chaussée et au premier étage, à un terrain appartenant à monsieur Anderson; du midi, au rivage de la mer; du nord, audit chemin de Fontvieille, où se trouvent la porte d'entrée et deux fenêtres seulement, ainsi qu'une niche renfermant une statue; et de l'ouest, à l'ancienne villa Gharençon, aujourd'hui Bellando de Castro.

Il figure sur la matrice cadastrale de la Principauté de Monaco, section A, portion du numéro 65 du plan, pour une contenance de trois ares trente et un centiares.

Cet immeuble a été saisi à la requête des sieurs: 1° Théophile Bellando de Castro, ancien notaire; 2° Lucien Bellando de Castro, lieutenant-colonel d'état-major, frères, propriétaires, domiciliés à Monaco, ayant M^e Donné pour avocat, sur la dame Zénaïde de Pelley, épouse du sieur Jacques de Zolotoff, sans profession, demeurant actuellement à Saint-Petersbourg (Russie) et en dernier lieu à Monaco, par procès-verbal de Marcellin Mars, huissier à Monaco, en date du neuf mai dernier, visé le même jour, enregistré le onze dudit mois, à folio 87, case 14, et transcrit, après dénonciation à la partie saisie, au bureau des hypothèques de Monaco le dix-sept mai mil huit cent quatre-vingt-huit, volume 1, numéro 36.

Ladite adjudication aura lieu sur la mise à prix de dix mille francs, fixée par les créanciers poursuivants, ci 10,000 francs.

Il est déclaré, conformément aux dispositions de l'article 40 de l'Ordonnance Souveraine du trois mars mil huit cent soixante-cinq, que tous ceux du chef desquels il pourrait être pris inscription sur ledit immeuble saisi, pour raison d'hypothèques légales, devront requérir cette inscription avant la transcription du jugement d'adjudication.

Fait et rédigé par moi avocat poursuivant à Monaco, le neuf juillet mil huit cent quatre-vingt-huit.

Pour mon confrère absent:

Signé: DESFORGES.

Enregistré à Monaco, le neuf juillet mil huit cent quatre-vingt-huit, f^o 58, c^o 5. Reçu un franc.

Signé: RAISSEGUIER.

Etude de M^e LOUIS VALENTIN, notaire et défenseur rue du Tribunal, 2, Monaco

PURGE D'HYPOTHÈQUES LÉGALES

Aux termes d'un contrat passé devant M^e VALENTIN, notaire à Monaco, le dix-sept mai mil huit cent quatre-vingt-huit, enregistré, mesdemoiselles Anna-Elisabeth Blume et Frédérique-Louise Blume, sœurs germaines, rentières, demeurant toutes deux à Monaco, ont acquis de la Société Immobilière et de Construction de Nice, dont le siège social est à Nice, et pour laquelle domicile a été élu à Monaco, en la même étude,

Un lot de terrain, à détacher de l'ancienne propriété Griois, situé à Monaco, quartier de Monte Carlo, d'une superficie de trois cent trente-huit mètres cinquante centimètres, limité: au nord, par le prolongement de la rue Belle-Vue; au sud, par le chemin de la Turbie; à l'est, par monsieur Magnan, et à l'ouest, par la propriété Griois.

Cette acquisition a eu lieu moyennant un prix principal de sept mille sept cent quatre-vingt-cinq francs cinquante centimes.

Une expédition de ce contrat, transcrite au bureau des hypothèques de Monaco, a été déposée au greffe du Tribunal Supérieur de Monaco, ce jourd'hui même.

Avertissement est donné aux personnes ayant le droit de prendre sur le lot de terrain susdésigné, des inscriptions à raison d'hypothèques légales, qu'elles devront requérir ces inscriptions dans le délai d'un mois, à peine d'être déchues de tous droits sur cet immeuble.

Monaco, le dix-sept juillet mil huit cent quatre-vingt-huit.

Pour extrait: L. VALENTIN.

Etude de M^e LOUIS VALENTIN, notaire et défenseur rue du Tribunal, 2, Monaco

PURGE D'HYPOTHÈQUES LÉGALES

Aux termes d'un contrat passé devant M^e VALENTIN, notaire à Monaco, le dix-sept mai mil huit cent quatre-vingt-huit, enregistré, monsieur Jean Médecin, marchand boucher, et madame Boéry Julie Rovère, son épouse, demeurant ensemble à Monaco, ayant élu domicile en l'étude dudit M^e Valentin, notaire à Monaco, ont acquis de la Société civile des terrains de Costa-Perrière,

dont le siège social est à Nice, et pour laquelle domicile est élu à Monaco, en la même étude,

Un lot de terrain à détacher des anciennes propriétés Florence, Gastaldi et Bellando, situé à Monaco, quartier Pereira, d'une superficie de mille neuf cent cinquante mètres environ, limité au nord par le boulevard Pereira; au sud, par monsieur Brigniboul et l'ancienne limite de la propriété Bellando; à l'ouest, par madame Lafon; à l'est, par l'escalier, et au-delà par l'ancienne propriété Walewska.

Cette acquisition a eu lieu moyennant un prix principal de cinquante cinq mille cent vingt cinq francs.

Une expédition de ce contrat, transcrite au bureau des hypothèques de Monaco, a été déposée au greffe du Tribunal Supérieur de la Principauté, ce jourd'hui même.

Avertissement est donné aux personnes ayant le droit de prendre sur le lot de terrain susdésigné, des inscriptions à raison d'hypothèques légales, qu'elles devront requérir ces inscriptions dans le délai d'un mois, à peine d'être déchues de tous droits sur cet immeuble.

Monaco, le dix-sept juillet mil huit cent quatre-vingt-huit.

Pour extrait: L. VALENTIN.

Les familles P. BOTTA, CASANOVA et BLANCHY, remercient bien les parents, amis et connaissances, qui ont assisté à la messe de sortie de deuil qui a été dite le 9 juillet courant à la Cathédrale, pour le repos de l'âme de

Madame Marie BOTTA

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 9 au 15 juillet 1888

S ^e -MAXIME, b. Deux-Frères, fr. c. Courbon,	bois à brûler.
CANNES, b. Trois-Frères, fr. c. Castel,	sable.
ID. b. Gambetta, fr., c. Gardin,	id.
ID. b. Marceau, fr., c. Musso,	id.
ID. b. Fortune, fr., c. Moutte,	id.
ID. b. Charles, fr., c. Allègre,	id.
ID. b. Jeune-Louis, fr., c. Aune,	id.
ID. b. Jeune-Casimir, fr., c. Ferrero,	id.
ID. b. L'Indus, fr., c. Martin,	id.
ID. b. Deux-Innocents, fr., c. Arnaud,	id.
ID. b. Virginie, fr. c. Mangiapan,	id.
ID. b. Dominique fr., c. Marest,	id.

Départs du 9 au 15 juillet

HUELVA, vap. Stag, angl., c. Sharp,	sur lest.
S ^e -RAPHAËL, b. Louise-Thérèse, fr., c. Halard,	id.
ID. cutter, Henri-Camille, fr., c. Dalest,	id.
CANNES, b. Trois-Frères, fr., c. Castel,	id.
ID. b. Gambetta, fr., c. Gardin,	id.
ID. b. Marceau, fr., c. Musso,	id.
ID. b. Fortune, fr., c. Moutte,	id.
ID. b. Charles, fr., c. Allègre,	id.
ID. b. Jeune-Louis, fr., c. Aune,	id.
ID. b. Jeune-Casimir, fr., c. Ferrero,	id.
ID. b. L'Indus, fr., c. Martin,	id.
ID. b. Deux-Innocents, fr., c. Arnaud,	id.
ID. b. Virginie, fr., c. Mangiapan,	id.
ID. b. Dominique, fr., c. Marest,	id.
S ^e -MAXIME, b. Deux-Frères, fr., c. Courbon,	id.

En vente à l'Imprimerie du Journal:

MONACO ET SES PRINCES

Par H. Métyier

Deuxième édition — 2 vol. in-8° — Prix: 6 francs.

BAINS DE MER

CABINES	DE LA	avec
à	RÉSERVE	COSTUME COMPLET
30 cent.	Plage du Canton	50 cent.

RESTAURANT-CAFÉ

Coquillages — Bouillabaisse — Langoustes

BAZAR MAISON MODÈLE MONTE CARLO

FARALDO, Propriétaire

Médaille d'argent à l'Exposition d'Anvers

Chaussures en tous genres — Bonneterie de fantaisie — Chemises — Cravates et gilets de flanelle — Ombrelles et parapluies haute nouveauté — Ganterie — Mercerie et rubans — Eventails à tous prix — Brosserie et éponges — Articles ivoire — Parfumerie de Monaco et autres premières marques — Fournitures de bureau et papeterie — Maroquinerie fine, articles de Paris — Photographies et images — Marquetteries du Pays — Roulette et tapis, articles de jeux — Jouets d'Enfants — Nouveautés de Paris — Pipes, fume-cigares et cigarettes écume et ambre — Articles de voyage — Grand choix de bijouterie fantaisie.

HOUSE AGENT

Agence de Location (Villas)

VENTE DE TERRAINS dans de bonnes conditions, S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare. Monaco-Condamine.

CAFÉ DE LA VILLE

A MONACO

à REMETTRE PRÉSENTEMENT

PRIX: 5,000 francs

Les marchandises se payent au prix de facture Bonne affaire. — S'adresser audit Café.

A VENDRE

LE 3^e ÉTAGE DE LA MAISON

Sise à Monaco, rue du Milieu, n^o 4

S'adresser à M^e VALENTIN, notaire

L'Art et la Mode, journal de la vie mondaine.

8, rue Halévy, Paris — Sommaire du n^o 32:

Art et chiffons, par Frivoline, dessin de G. de Billy. — *Gazette hérauldique*, par M. E. le comte R. de la Rocca. — *Départ*, par Feather, dessin de H. Roullier. — *A travers le Salon*, dessins de P. Nerwart, Achille Fould, Consuelo Fould et Myrbach. — *Le Salon*, par Deuzem, dessin de Roger Callot. — *Au café concert*, dessin de X. — *Dictionnaire de l'ameublement et de la décoration*, par Henry Havard, (librairie Quantin) — *Chronique mondaine*, par Montjoye, dessins de G. de Billy et Hy. — *A travers les théâtres*, par Vert-Vert. — *Chronique financière*, par Bonconseil.

Sommaire du n^o 33:

Art et Chiffons, par Frivoline, dessin de G. de Billy. — *Gazette hérauldique*, par M. le comte R. de la Rocca. — *Lettre de faire part*, par Amélie de Ribas, dessin de H...y. — *Le Salon*, par Deuzem, dessins de M^{me} Baronulli et A. Beauvais. — *A travers les arts*, dessins de Carrier Belleuse, Monginot et G. de Billy. — *Dictionnaire de l'ameublement et de la décoration*, par Henry Havard (librairie Quantin). — *A propos des décorations*, par Colonna de Cesari, dessin de Lucien Gros. — *Chronique mondaine*, par Montjoye. — *A travers les théâtres*, par Vert-Vert. — *La fête de Neuilly*, dessins de Myrbach. — *Chronique du sport*, par Maubourguet. — *Chronique financière*, par Bonconseil.

La librairie centrale des Chemins de fer (maison Chaix) vient de publier, sous le titre d'*Express-Rapide*, un nouvel Indicateur qui ne mentionne que les trains à grande vitesse, les villes importantes, les bords de mer, les établissements thermaux et les services internationaux. Trente-cinq cartes indiquent les principaux itinéraires. Cette élégante publication, d'un format commode, imprimée en gros caractères, et dont la couverture est illustrée d'un charmant dessin de Jules Chéret, offre une simplification qu'apprécieront toutes les personnes qui voyagent par les voies rapides. Aussi pouvons-nous prédire qu'elle aura le même succès que les autres Indicateurs et Livrets de la maison Chaix.

En vente dans les Gares et les Librairies. — Prix: 75 cent.

MONACO. — Imprimerie du Journal de Monaco. 1888

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'Observatoire: 65 mètres)

Juillet	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer					TEMPÉRATURE DE L'AIR (Le thermomètre est exposé au nord)					Humidité relative moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL		
	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir					
10	759.1	759.2	759.1	759.2	759.3	20.6	23.2	23.8	22.8	20.2	80	E faible.	Couvert		
11	58.5	56.9	54.4	54.4	54.5	20.6	22.8	23.8	24.4	21.2	72	S E puis O fort	Beau		
12	58.5	58.6	58.4	58.6	58.8	21.8	23.8	24.2	23.4	20.8	77	O faible	Nuageux		
13	60.2	60.2	60.1	59.1	59.1	21.2	22.8	23.2	23.2	21.4	78	S S E id.	Beau		
14	61.7	61.7	61.3	61.1	61.1	21.2	22.8	23.6	25.4	20.6	79	S O id.	id.		
15	59.5	59.5	58.4	58.2	57.4	20.4	23.2	23.6	24.8	20.8	79	S O id.	id.		
16	53.8	53.6	53.6	53.3	52.9	23.2	22.4	23.2	23.4	20.4	73	S E fort	Nuageux		
DATES						10	11	12	13	14	15	16			
TEMPÉRATURES EXTRÊMES						Maxima	23.2	24.4	24.2	23.2	25.4	24.8	23.4	Pluie tombée: 1 ^{mm}	
						Minima	20.2	20.4	20.4	20.2	19.4	19.2	20.4		

Nous relevons ceux de :

Eugène Gindre, rhétorique, 8 inscriptions au tableau d'honneur; 4 prix: excellence; version latine; auteurs latins et grecs; histoire et géographie; accessit de mathématiques.

Louis de Castro, sciences, 2 inscriptions au tableau d'honneur.

Charles Bonafède, sciences, accessit de mathématiques.

Quatrième

André Fombertaux, accessits: narration française; version latine; langue grecque.

Second cours spécial

Urbain Gastaud, 2^e prix de dessin géométrique.

Huitième

Georges Fombertaux, 2 inscriptions au tableau d'honneur; 2^e accessit d'excellence; 1^{er} prix d'instruction religieuse; 1^{er} prix d'analyse; 2^{es} prix d'orthographe, d'histoire et de géographie; 1^{er} prix d'arithmétique; accessits de calligraphie et d'examens.

Langues vivantes

Louis de Castro, prix du second cours d'allemand.
Eugène Gindre, 1^{er} prix d'anglais.

Dessin de tête

André Fombertaux, accessit.

Musique instrumentale

Charles Bonafède, mention.
Eugène Gindre, premier prix de piano.

Solfège

Georges Fombertaux, accessit, 2^e division.

Gymnastique

Jérôme Bellando, accessit 1^{re} division.
Georges Fombertaux, id. 2^e id.

Escrime

Eugène Gindre, 1^{er} prix.

M. le directeur des grands magasins de nouveautés *Aux Entrepôts réunis*, place d'Armes, nous demande de vouloir bien rappeler à nos lecteurs que plusieurs numéros gagnants de la tombola qu'il a offerte gratuitement à tout acheteur de 10 francs et plus, n'ont pas été présentés.

Ces numéros sont les suivants :

470 — 761 — 805 — 2,194 — 2,238 — 2,337

Parmi les lots gagnés et non réclamés figure une machine à coudre.

Ainsi que le portent les prospectus des *Entrepôts réunis*, les lots non réclamés seront donnés à l'Orphelinat de Monaco.

FÊTE AU PROFIT DES INCENDIÉS DE SUÈDE
Place Sainte-Barbe, à Monaco

Dimanche 29 juillet 1888

Un concert aura lieu dans la soirée avec le gracieux concours de M^{me} Anna Heyman, cantatrice, élève de Carlotta Patti, de M. Toubas, nombre d'artistes amateurs, de l'orchestre de Monte Carlo, des sociétés Chorale et Philharmonique.

Voici le programme de la fête :

8 heures et demie. — Concert par la Société Philharmonique.

9 heures. — Ouverture du bal; kermesse.

10 heures. — Cantate, musique de M. F. Bellini. Orchestre et chœurs dirigés par l'auteur.

Le *Fremersberg*, exécuté par l'orchestre dirigé par M. Bonnaud, avec illuminations aux feux de Bengale.

Quête au profit des victimes de Sundswal et d'Umea.

11 heures. — Reprise des bals.

Les dons seront reçus chez le président du Comité des bals de la Saint-Roman, avenue de la Gare, n° 1.

Nous sommes heureux d'apprendre que M^{me} Juliette Bilbaut-Vauchelet-Nicot, de l'Opéra-Comique et M. Oudshoorn, le violoncelliste si apprécié à Monaco, ont été nommés officiers d'Académie. Toutes nos félicitations à ces excellents artistes.

Nous recevons du Consulat de France, avec prière de l'insérer, l'avis suivant :

Le Consul de France dans la Principauté a l'honneur d'informer la colonie Française que M. le Président de la République la remercie de ses félicitations à l'occasion de la Fête nationale.

Monaco, le 21 juillet 1888.

P. le Consul de France :

Le Gérant intérimaire,

E. DE LOTH.

CHRONIQUE DU LITTORAL

Fréjus. — Les travaux du chemin de fer du littoral sont activement poussés. La gare que l'on construit en ce moment au mas Saint-Antoine sera terminée avant un mois. Du côté de Saint-Aygulf, une dizaine d'équipes sont occupées à tailler dans le roc une voie praticable; de profondes tranchées sont ouvertes, des remblais énormes sont élevés.

Cannes. — Mardi soir, la plus grande émotion régnait à Cannes. Le bruit courait que le train de Toulon qui arrive à Cannes à 5 h. 21 avait déraillé non loin du Trayas.

Renseignements pris, il s'agissait bien en effet de déraillement d'un train à l'endroit indiqué, mais d'un train de ballast parti de Cannes vers 5 heures du soir et qui avait heurté, dans le tunnel de l'Estérel, plusieurs petits wagons chargés de traverses en bois et de vieux rails. En conséquence, le train de Toulon dut stopper et attendre que la voie fût déblayée.

Aucun accident de personne.

Nice. — L'orage qui s'est abattu mardi sur le littoral a fait à Nice de nombreux dégâts. En moins de quelques minutes, la pluie était devenue si abondante, disent les journaux de cette ville, qu'il était impossible de s'aventurer dans les rues transformées en véritables torrents.

Plusieurs caves ont été inondées, notamment place Garibaldi, aux n° 10, 12 et 14, où les pompiers aidés des voisins ont dû travailler depuis 1 heure jusqu'à 6 heures et demie du soir sans désespérer. On signale quelques dégâts. Cet orage n'a heureusement duré que quelques heures, et le soleil a reparu bientôt aussi radieux et aussi chaud que la veille.

Dans certains magasins du port, les caves ont été également inondées. Les dégâts sont assez importants.

— Dans la dernière session des assises, le jury des Alpes-Maritimes jugea, on se le rappelle, trois individus inculpés d'agression suivie de vol d'une somme de 36 mille francs au préjudice de M^{me} Ballay, propriétaire du café de la Renaissance.

Le quatrième complice, un certain Louis Siregni, garçon de café, a été condamné avant-hier, par la Cour d'assises de Milan, à 2 ans de prison.

— Le tribunal correctionnel a, la semaine dernière, condamné à 30 francs d'amende chacun, deux laitiers dont le lait contenait 40 % d'eau.

— Dans notre numéro du 3 de ce mois, nous avons relaté le vol de 20,000 francs de bijoux qui fut commis dans la nuit du 30 juin dans le magasin du sieur Dalmas, rue Gioffredo. Nous avons publié sur cette mystérieuse affaire les détails les plus précis; mais depuis, malgré les recherches les plus actives, on n'avait pu réunir, dans l'enquête, aucun élément qui pût mettre la justice sur les traces des coupables, lorsque le parquet de Nice a été prévenu qu'un drame, dont les auteurs étaient inconnus, venait de se dérouler dans le port de Gênes. A la suite de certains indices, la magistrature italienne avait supposé que cette affaire devait se rattacher à un méfait commis en France. Un délégué de la police de Gênes fut mandé à Nice, où, à l'examen de pièces à conviction consistant en bijoux nombreux renfermés dans des malles, notre parquet est parvenu à obtenir des précisions très sérieuses.

Voici d'abord, d'après l'*Epoca* et le *Secolo*, le récit du drame de Gênes :

« Un nommé Louis Haber avait été trouvé noyé dans le port de Gênes. Le juge d'instruction Guiglia fut bientôt averti qu'un autre cadavre avait été découvert. Une enquête fut ouverte et plusieurs arrestations opérées. On maintint sous les verrous la maîtresse de la victime Haber, que l'on a su depuis étrangère à l'assassinat.

Une perquisition amena la découverte de plusieurs bijoux et objets précieux dont l'origine suspecte éveilla l'attention de la justice. Sur les vêtements d'Haber, on trouva une épingle et une montre.

Bientôt on put établir l'identité des victimes et on envoya les signalements dans toutes les directions.

Cependant l'enquête se poursuivait à Nice. On sut qu'un paquet de 12 kil., que l'on supposait contenir des marchandises volées à M. Dalmas, avait été dirigé sur Menton. On sut aussi que trois individus avaient gagné Gênes par mer.

A la suite de minutieuses recherches, on put coordonner les deux enquêtes et parvenir à cette constatation : les deux victimes du port de Gênes n'étaient autres que les voleurs de M. Dalmas qui, après une discussion avec le troisième voleur, s'étaient pris de querelle et s'étaient mortellement frappés. Les deux individus assassinés sortaient de la maison centrale de Nîmes; quant au troisième, un nommé Daprozi, repris de justice, bien connu à Nice, dont la complicité

évidente fut bientôt établie, il a été arrêté à Nice, par les soins de la police de sûreté, jeudi, avenue de la Gare.

Daprozi est un repris de justice des plus dangereux. Il est sorti récemment de la maison centrale d'Embrun, où il a subi une condamnation à deux ans de prison pour vol.

Daprozi avait déjà tenté une autre fois de voler M. Dalmas.

M. Dalmas a été appelé au parquet où il a parfaitement reconnu, parmi les objets volés, une épingle et une montre qui lui avaient été dérobées.

Quant aux autres objets précieux volés à M. Dalmas, Daprozi pourra seul fournir au parquet des indications précises.

Voici les noms des trois individus arrêtés à Gênes : Poggi Giuseppe, dit *Gianchin*, né à Manasseno.

Cambiaso Jean, ami intime de Poggi.

Fossatti Barthélemy, manœuvre à Sampierdarena, qui avait déjà été impliqué dans une association de malfaiteurs célèbres dans la Ligurie, dirigée par le barbier Mantinenti.

L'identité des deux noyés a pu être enfin exactement établie. Celui qu'on avait cru être un nommé Haber Louis, s'appelle Cominotti Francesco, âgé de 38 ans, né à Odolo, près de Brescia, tapissier. Il avait été carabinier en Italie, dans la légion de Palerme, mais il cessa de faire partie de ce corps en 1880, à la suite d'une condamnation à 3 ans de réclusion pour prévarication.

L'autre mort est un nommé Henric Joseph, âgé de 35 ans, né à Gargey, dans l'Hérault. Il venait à peine de sortir des prisons de Nîmes, où il était resté deux ans pour vol qualifié.

On recherche activement la maîtresse du défunt Cominotti, une nommée Fanny, qui doit posséder une grande partie des bijoux volés.

LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du Journal de Monaco)

Toute réflexion faite, je passerai rapidement sur les journées des 13, 14 et 15 juillet, et je ne ferai que mentionner le *great-event* de la semaine, le duel entre M. Floquet, président du conseil des ministres, et M. le général Boulanger.

Le 13 juillet, on a vu pour la première fois le monument élevé à Gambetta. Il y a dans cet amoncellement sculptural de belles parties; malheureusement l'effet général n'a rien de grandiose. Il faudra, pour que l'œuvre produise son effet, changer de place le square voisin.

Je ne dirai rien des autres statues inaugurées qui sont belles précisément parce qu'elles n'ont pas de prétentions architecturales.

Je glisserai sur le défilé des bataillons scolaires qui ont manœuvré avec une correction parfaite; sur la revue du Bois de Boulogne favorisée par un beau temps; sur le banquet de 3,000 couverts offert aux maires, qui ont été émerveillés de la tour Eiffel.

Je signalerai deux nominations seulement dans l'Ordre de la Légion d'honneur, parce qu'elles ont été plus particulièrement sympathiques au monde des lettres et des arts : celle de M^{me} Marie Laurent, artiste de talent et femme de cœur, fondatrice de l'Orphelinat des Arts, et celle de notre éminent confrère, M. Albert Wolf.

L'époque n'est pas aux réceptions, nous n'en avons que deux à signaler :

La première, par ordre chronologique, est la fête offerte aux maires par le conseil municipal de Paris. Il y a eu un concert superbe auquel ont pris part nos meilleurs artistes : MM. Delmas, Ibos, Dubulle, et M^{me} Lureau-Escalais, de l'Opéra, MM. Fugère, Mouliérat, M^{le} Chevalier et M^{me} Mollé-Truffier, de l'Opéra-Comique.

On a surtout applaudi M. Fugère dans le *Pré aux Clercs* et M. Mouliérat dans les *Dragons de Villars*.

L'autre réunion est celle qui a eu lieu le 16 juillet chez M^{me} de Marivault, où l'on a fêté la saint Henri, patron de M. de Marivault. Le baron de la Tombelle a joué plusieurs pièces pour le piano de sa composition, M^{le} Kiréevsky a chanté la polonaise de Philine de *Mignon*, M^{me} Falciano a récité avec un charme exquis plusieurs poésies, notamment le *Désir de Fortunio*, une ravissante fantaisie de M^{me} Georges de Montgomery. Le clou de la soirée a été le célèbre duo du *Maçon* d'Auber, chanté en costume par la baronne Fernand de la Tombelle et M^{le} Kiréevsky, qui ont enlevé cet amusant morceau avec la verve la plus spirituelle. Des chansonnettes très finement dites par un excellent artiste, notamment la *Ronde du garde-champêtre*, ont eu également un vif succès.

Paris, cette semaine, a été, pour ainsi dire, le « passage des princes. »

L'infant don Antonio d'Espagne l'a traversé pour se rendre en Suisse et n'est resté que quatre jours

au palais de Castille, chez la reine Isabelle, sa tante et sa belle-mère.

S. A. le prince régnant de Monténégro a été reçu par le président de la République et a présenté très galamment ses hommages à M^{re} Carnot. Il est accompagné de son fils, âgé de 17 ans, du général Vancovich, du colonel Ovsyanoï et d'une suite nombreuse.

Nicolas I^{er} Petrowitch Nyegosch, prince souverain du Montenegro, est né le 7 octobre 1841. Il a été élevé en France au lycée Louis-le-Grand, et il avait pour correspondant un haut fonctionnaire de notre ministère des affaires étrangères, le baron d'Avril, qui depuis a été ministre de France au Chili.

Proclamé prince de Monténégro à Cettinge, le 14 août 1860, il fut le successeur de son oncle, le prince Danilo I^{er}, tué accidentellement la veille, et depuis lors, il a dirigé la principauté monténégrine avec beaucoup de talent et de sagesse. Il a épousé en 1860 Milène Petrovna Voucotitchova, née en 1847, fille de Pierre Voucotitch, voivode et chef des gardes du corps. Il a de ce mariage huit enfants : deux fils et six filles, dont l'aînée, la princesse Zorka, a épousé le prince Pierre Karageorgewitch, chef de l'ancienne dynastie de Serbie et dont les cinq autres ne sont pas encore mariées. Le prince héritier, Danilo-Alexandre, qui est actuellement à Paris avec son père, est né le 30 juin 1871.

Le prince Nicolas, qui vient de quitter Paris pour aller à Vichy, est à la fois législateur, poète et soldat.

C'est à lui que le Monténégro doit son code civil. Ce code n'est pas une imitation servile des lois étrangères ; il est fait d'après les mœurs, habitudes et coutumes du pays.

Poète à ses heures, il a publié plusieurs drames en vers, que le peuple sait par cœur ; et sa *Tzaritsa Balkana* « la reine des Balkans » est, paraît-il, une composition des plus réussies.

Les parisiens ont accueilli avec la plus respectueuse sympathie Sa Majesté la reine Nathalie de Serbie, qui est venue voir sa sœur la princesse Ghikha, avant de se rendre en Hollande. La reine Nathalie est très intelligente, très instruite et douée d'une remarquable beauté.

Née le 14 mai 1859, elle est Russe par son père le colonel de Kechko et Roumaine par sa mère la princesse Pulchérie Stourza. Elle se maria, le 17 octobre 1875, à Milan Obrenovitch IV, alors prince et depuis roi de Serbie.

Elle n'a qu'un enfant, celui dont l'enlèvement à Wiesbaden vient de produire une si grande impression : le prince royal Alexandre, né le 14 août 1876.

Il ne nous appartient pas de rechercher ce qui a pu assombrir une union qui avait très heureusement commencé. Est-il exact que la politique ait été cause de la rupture, que le roi Milan soit inféodé à l'alliance autrichienne, alors que la reine souhaiterait l'alliance Russe, qu'il ait été froissé de l'accueil qu'elle a reçu l'année dernière à Sébastopol et à Odessa, qu'il ait craint qu'elle n'usât de sa popularité pour le faire détronner et pour régner sous le nom de son fils ? Nous l'ignorons ; mais ce que nous savons, c'est que pendant la guerre entre la Serbie et la Bulgarie, la reine Nathalie a soigné les blessés dans les hôpitaux et les ambulances avec le dévouement d'une sœur de charité, et, sans prendre parti dans une affaire qui n'est pas de notre ressort, nous avons salué avec respect, à son passage, cette femme supérieure qui présidait sa cour avec une grâce charmante et avait su se faire adorer par son peuple.

On a lu avec émotion cette semaine un intéressant récit que le *Figaro* a fait de l'esclavagisme dans l'Afrique intérieure. Le cardinal de Lavignerie, un grand Français, dira, d'ici quelques jours, à Saint-Sulpice, les méfaits contre lesquels essaient de réagir nos dévoués missionnaires.

On dit même qu'il serait question de « ressusciter » l'ordre de Malte. Ce serait difficile, pour la bonne raison que cet ordre n'est pas mort. J'ai sous les yeux l'annuaire officiel de cet ordre souverain dont la devise est : *Dieu et mon Roy*. J'y lis les noms de gentilshommes qui ont tous plus de six cents ans de noblesse bien établie.

Eugène François Lamoral, prince de Ligne ; comte Auguste Pouyon de Thuisy ; duc Stanislas Blancas d'Alpuls ; marquis d'Espinay Saint-Luc ; comte Maurice de Noailles ; prince de Clermont-Tonnerre ; Eugène de Bourbon-Busset ; Raoul Lhomme-Dieu du Tranchant ; comte de Lignerolles ; Joseph Villiers de l'Île-Adam, prince de Montbart ; baron Louis d'Etchevoyen ; prince de Lucinge ; Michel de Lacy ; comte de Pino Ermoso ; Marie-Joseph Yzaru de Freissenet ; Adrien Levis de Mirepoix ; Sigismond Lévis de Mirepoix ; vicomte Charles de Mercy ; comte Julien Amot Davet de Beaurepaire ; baron Edouard de Valois de Saint-Rémy ; comte Marie de Foresta d'Aix ; vicomte Edouard de Monti de Rezé ; Charles-Marie-Gabriel de la Rochefoucauld, duc de Bisaccia ; Louis Le Sergeant de Hendécourt ; marquis de Beaumont d'Antichamp ; marquis Antoine Godart de Belbœuf ; comte Louis Robin de Barbantane ; comte Charles d'Astorg ; Vincent del Sol ; marquis del Valle de Tojo ; comte Melchior Gurowski de Wezele ; François Gutierrez de los Rios ; marquis de Lugros ; Alexandre-Edmond de Talleyrand-Périgord, duc de Dino ; comte A. de Salm ; comte de Beaumont ; prince de Croy-Dulmen ; Charles Cavendish des ducs de Devonshire ; comte Richard de Nugent ; comte Czapski ; comte Alexandre de Liedekerke-Beaufort ; Maurice d'Irison d'Hé-

risson ; prince Napoléon Talleyrand-Périgord ; comte Henkel Donnersmarck ; prince Constantin Radziwill ; prince de Hohenlohe, etc., etc., etc.

Le grand-maître actuel est S. A. S. le prince Ceschi de Santa-Croce ; sa résidence est Rome, au palais de Malte, où siège le grand conseil de l'Ordre.

L'Ordre de Malte possède encore quelques commanderies en Bohême, en Italie et en Autriche, régies par des commandeurs de l'Ordre. Il entretient un ambassadeur auprès de S. M. l'empereur d'Autriche.

Cette vieille institution aidera certainement de tout son pouvoir l'œuvre pour laquelle M. le cardinal de Lavignerie fera prochainement entendre sa parole vibrante. Mais si l'on fonde quelque chose, ce ne peut être qu'une *Ligue de Chevaliers Apôtres* dont l'ouvrier, l'artiste, l'écrivain, le soldat, pourront faire partie sans avoir préalablement à faire preuve de quinze quartiers de noblesse.

Quelques mariages à signaler :

A l'église Saint-Philippe-du-Roule, celui de M. Roger de Fontenay avec M^{lle} Alexandra de Liéven.

A l'église Sainte-Clotilde, union du vicomte Merry de Vanssay, capitaine-instructeur au 6^e chasseurs, et de M^{lle} Jeanne de la Moussaye, fille du colonel de la Moussaye.

On annonce pour le commencement du mois d'août le mariage de M. le vicomte Guillaume de Beaurepaire-Louvagny, lieutenant au 4^e hussards, avec M^{lle} Bournazelle, fille adoptive du vicomte et de la vicomtesse de Damas.

Le comte Douglas-Thurn, un jeune attaché de l'ambassade d'Autriche-Hongrie à Paris, est fiancé à sa cousine, la comtesse de Thurn.

On vient de célébrer les fiançailles du marquis de Solage avec M^{lle} Marie Reille, fille du vicomte René Reille, député du Tarn, ancien sous-secrétaire d'état au ministère de l'intérieur, et de la vicomtesse, petite-fille du maréchal Soult, duc de Dalmatie.

M. Mounet-Sully, qui n'a pas été décoré à l'occasion du 14 juillet, a pu s'en consoler quelques jours après. La Comédie-Française a repris *Edipe Roi*, la belle tragédie de Sophocle, traduite par Jules Lacroix, avec musique d'Edmond Membreé. Cette tragédie grecque, vieille de plus de deux mille trois cents ans, a été très applaudie, grâce surtout au talent de M. Mounet-Sully, pour lequel cette soirée a été un triomphe non interrompu. C'est à coup sûr le rôle le plus beau et le plus complet qu'ait composé le grand tragédien. Il a été admirablement secondé par MM. Maubant, Laroche, M^{lles} Lloyd, Hadamard et du Minie.

Une des grandes attractions du jour, c'est la caravane des Hottentots, que le Jardin d'acclimatation offre à la curiosité parisienne.

Ces Hottentots, qui arrivent en droite ligne de l'Afrique australe, sont les derniers débris d'une race qui va disparaître. Le type est étrange : teint très jaune, pommettes saillantes, nez écrasé, oreille grande, œil noir et doux, chevelure laineuse et rase comme un gazon taillé, poussant par petites floques indigentes. Membres grêles et souples, nerveux, infatigables.

Le costume des Hottentots est pittoresque et primitif. Un manteau de peau de brebis, un tablier en peau de panthère ou de léopard, des coiffures bizarres, des plumes, des perles, des crinières d'hyène ou de porc épic.

Une particularité des plus singulières caractérise la femme hottentote : c'est un développement prodigieux des muscles fessiers, appelé en science *stéatopygie*. Quand elle court, une femme hottentote, affublée de cette « tournure » naturelle et extravagante, a l'air d'une autruche qui passe ou d'une femme peu vêtue qui se sauve son strapontin sur le dos.

Tout Paris ira voir cette caravane et entendre ses chants très doux, très originaux.

DANGEAU.

FAITS DIVERS

La médaille que l'on frappe tous les ans à l'occasion de la fête de Saint-Pierre, rappelant l'année du pontificat, vient de paraître. Elle évoque les fêtes jubilaires. Sur un des côtés de la médaille figure l'effigie de Léon XIII ; sur le revers, le pape, assis sur le trône, reçoit les offrandes et les hommages que lui apportent les figures allégoriques des cinq parties du monde.

On écrit de Colmar, le 16 juillet.

On a constaté avec une grande stupéfaction que la neige a fait son apparition sur le ballon d'Alsace, près de Guebwiller. Elle est même tombée jusque dans la vallée et dans le village de Linthal.

Une découverte archéologique vient d'être faite près de Dieppe, sur la route d'Arques, au hameau de Saint-

Pierre-d'Epinay. M. Léon Delame, ancien conseiller d'arrondissement, ayant besoin de terre végétale, fit attaquer une colline de craie près de la villa Saint-Pierre ; à un mètre cinquante en contre-bas de la route, on découvrit bientôt de nombreux silex.

De l'ensemble des instruments recueillis, les uns simplement éclatés, quelques autres en petit nombre, taillés et retouchés sur les bords, et d'une masse de déchets, on a conclu qu'on se trouve en présence d'un atelier, ou, si l'on préfère, d'un magasin d'outils ou d'armes, produits par une peuplade absolument primitive.

Par l'analogie des formes, cet atelier se classe dans la période monstérienne, la plus longue des temps quaternaires ; à cette époque lointaine, les berges de ces vallées n'étaient pas plus établies que les cours d'eau eux-mêmes ; le rivage maritime n'était pas voisin comme il l'est aujourd'hui, et l'Angleterre était encore soudée au continent européen.

Si l'on doit tenir compte des données chronologiques approximatives établies par la science, il faudrait se reporter à quelque chose comme cent vingt mille ans pour placer, dans les siècles écoulés, la misérable existence des ancêtres des Dieppois, au pied des falaises d'Epinay.

Enregistrons la nouvelle suivante qui nous vient d'Amérique.

Se non è vero...

Les imprimeurs de Chicago viennent d'inaugurer un nouveau système d'éclairage. Chaque ouvrier est coiffé d'une casquette électrique contenant une petite pile et une lampe très légère. Cet éclairage ambulant peut durer environ dix heures sans qu'on soit obligé de recharger la pile. Un petit bouton donne ou interrompt la lumière à volonté.

Après les bijoux électriques, les chapeaux électriques. Pourquoi pas ?

La Banque de France vient de fixer le genre de modification qu'elle apportera au type actuel des billets de cinq cents francs.

Les nouveaux billets, dont l'émission aura lieu à la fin du mois d'août, se distingueront des anciens par la pâte du papier et par la couleur de l'impression, dont la teinte bleue différera de celle en usage.

Ne quittons pas la Banque sans annoncer que M. Carré, secrétaire général, dont la signature figurait au bas des billets de Banque, a pris sa retraite depuis hier.

Son successeur est M. Billotte, inspecteur des succursales de la Banque.

Une nouvelle danse :

Il s'agit du *Rackett-Galop*, que l'on a dansé, ces jours derniers, dans nombre de salons américains, à l'occasion de l'anniversaire de l'indépendance.

Cette danse consiste à faire quelques pas de galop ordinaire suivis de deux ou trois tours de mazurka ou de valse.

Certains de nos amis ont trouvé cette danse à leur goût et se proposent de l'implanter dans nos salons, à la saison prochaine, sous le nom plus euphonique de la *Raquette*.

Un chat phénoménal à une tête et huit pattes est né dimanche, au Havre, chez M. Richard, 26, rue de l'Observatoire. Ce chat n'a qu'une tête, un cou, un thorax avec deux paires de pattes soudées à l'avant, aux épaules ; après le thorax, le corps se divise en deux arrières-trains, parfaitement conformés, avec une queue et deux pattes à chaque arrière-train. Cet animal bizarre est mort peu après sa naissance, et a été offert au Museum d'histoire naturelle du Havre.

VARIÉTÉS

CAUSERIE MÉDICALE

La Glace

Ce serait une grave erreur de croire que la glace, dont on use si volontiers durant la saison d'été, soit à l'abri de tout soupçon microbien. L'eau qui a servi à la fabriquer a pu être, en effet, salie par des déjections, viciée par des germes morbides : or, la congélation ne fait guère que modifier ces germes, qui sont capables de reprendre leur activité première, à un moment donné. Méfions-nous donc des glaces recueillies dans les rivières ou les étangs, dont l'eau peut être polluée et malfaisante. Ce sont les Américains, qui absorbent annuellement des millions de tonnes de glace qui, les premiers, ont publié des expériences et des observations véritablement concluantes sur cette question. A la suite de diverses enquêtes, faites au sujet d'épidémies typhoi-

ques, les *Boards of Health* du Michigan et du Connecticut sont arrivés à cette conviction que les germes de la maladie résistent parfaitement à la congélation, même prolongée, et que la glace récoltée dans le voisinage des villes est toujours suspecte. Seule, la glace très pure, provenant des glaciers montagneux, et celle qu'on produit artificiellement avec l'eau de source très pure ou l'eau distillée, — sont exemptes de périls, au point de vue de la propagation des fièvres infectieuses. C'est pourquoi, certains Etats américains, où fleurit l'hygiène autoritaire, ont promulgué la loi suivante, qui manque encore à notre collection : « Toute personne coupable de vendre de la glace prise dans une citerne, un étang ou une rivière à moins de deux milles au-dessous de l'endroit où débouche un égout, sera passible d'une amende de 50 dollars. »

Les accidents intestinaux que les médecins constatent fréquemment, à la suite de l'ingestion de boissons glacées s'expliqueraient ainsi, en partie, par l'action toxique des matières organiques en décomposition. Toutefois, l'abus de la glace, et surtout son absorption trop copieuse pendant le travail digestif, sont évidemment susceptibles de provoquer des symptômes d'indigestion gastro-intestinale (chez des sujets tant soit peu prédisposés), — sans qu'il soit besoin de faire intervenir l'action spécifique de germes morbides. Il est certain en effet, dit le docteur Monin dans une de ses intéressantes causeries, que la glace arrête le travail digestif, et qu'elle trouble les opérations physico-chimiques de cette fonction, absolument comme elle entrave les fermentations successives de la bière, dans les opérations de la brasserie, ou la putréfaction du poisson et de la viande aux Halles centrales. Bien des dyspepsies ou mauvaises digestions habituelles tiennent moins, selon lui, à la constitution médicale saisonnière régnante qu'à l'abus des boissons glacées. Cet abus peut être plus dangereux encore si le corps est en sueur : l'arrêt brusque de la perspiration cutanée peut alors en être la conséquence ; et l'on sait que cet arrêt ouvre les portes de l'organisme à la fluxion de poitrine, à la pleurésie, aux rhumatismes articulaires, aux névralgies, à l'albuminurie aiguë, etc. La mort subite, même, a pu être constatée, dans ces cas, par suite d'une brusque irritation du système nerveux. Comme conclusions pratiques, ne buvons point glacé ; buvons frais, à petites gorgées et lentement ; fuyons les boissons froides, en cette saison de la soif, surtout lorsqu'elles ne sont pas rendues légèrement excitantes par l'alcool, et si nous avons l'estomac vide, le corps fatigué, la peau suractivée par la sueur.

L'été actuel est assez fertile en orages pour nous donner le droit de parler de la foudre. Quoique la statistique n'accuse guère, comme moyenne annuelle en France, que 72 décès par fulguration, il n'est peut-être point mauvais d'indiquer ici les préceptes d'hygiène capables d'empêcher la mort par la foudre. D'après Sestier, le danger de fulguration est le plus grand dans les édifices et les locaux où des groupes humains se trouvent rassemblés (églises, écoles, habitations). Le péril est moins grand, mais encore excessif, sous les arbres et objets isolés : mais les agglomérations d'hommes ou d'animaux multiplient considérablement les dangers du plein air (courses de chevaux, marches militaires). Une autre cause d'augmentation du danger est la présence d'objets bons conducteurs, armes, instruments métalliques, etc., qui attirent la foudre et causent la fulguration par leur contact. Avis aux chasseurs.

La crainte du tonnerre est une crainte nerveuse et chimérique, qui ne repose sur aucun fondement scientifique. Cette crainte ressemble assez à celle de la mort, dont un ancien disait : « La mort ne saurait nous atteindre ; car, tant qu'elle n'est point là, nous vivons, et lorsqu'elle arrive, nous n'existons plus ». Dans la fulguration, en effet, ainsi que l'exprime fort bien notre judicieux collègue, le docteur Hector George, c'est l'éclair qui tue, et non point le tonnerre ». Si l'on a vu l'éclair sans en être foudroyé, on n'a pas à craindre le tonnerre, lointain et innocent écho de la foudre : les foudroyés qui renaissent à la vie déclarent même, pour la plupart, qu'ils n'ont vu aucun éclair. Les orages s'étendent, du reste, à des distances considérables, et le bruit du tonnerre peut représenter des phénomènes électriques se passant à des centaines de kilomètres.

La tension électrique de l'atmosphère augmente avec l'altitude : c'est dans les pays de montagne qu'ont lieu, en France, le plus grand nombre des cas de décès par fulguration. C'est une erreur de croire que, lorsqu'on a les habits mouillés par la pluie, on est plus exposé à être foudroyé. Le contraire serait plutôt vrai. L'électricité, conduite dans le sol par les vêtements et les chaussures humides, s'y perd, sans produire ses effets, absolument comme cela se passe dans le paratonnerre. Cette admirable tige métallique, en effet, non seulement empêche l'action de la foudre

dans un certain rayon, mais encore dérobe incessamment à l'atmosphère une partie de son fluide électrique : ce qui rend absolument vraie la fameuse épitaphe de Franklin : « *éripuit celo fulmen* ».

Il serait à souhaiter que l'usage du paratonnerre fût aussi répandu en France qu'il l'est aux Etats-Unis, où l'on ne voit presque jamais la foudre tomber dans les grandes villes. Quant à empêcher les orages à la campagne, on n'y arrivera qu'en reboisant, et pour le moment on n'y songe guère. L'illustre Arago était décidément un prophète, lorsqu'il disait que déboiser une montagne équivalait à détruire un nombre de paratonnerres égal à celui d'arbres que l'on abat : « Cela conduit, disait-il, à la modification radicale de l'état électrique de tout un pays. » Nous semblons toucher au but que prédisait ce grand génie : comment expliquer, du moins, autrement, la multiplicité des orages ?

L'Administrateur-Gérant : F. MARTIN.

Conformément au Règlement du Cercle des Etrangers de Monte Carlo, l'entrée des Salons n'est accordée qu'aux personnes munies de Cartes.

Ces Cartes sont délivrées au bureau du Commissaire Spécial.

Elles sont valables :

Les unes, pour l'Atrium, la Salle des Fêtes et le Salon de Lecture.

Les autres, pour toutes les Salles indistinctement.

L'entrée des Salles de Jeu est interdite aux habitants de la Principauté ; elle est également interdite aux habitants du département des Alpes-Maritimes, à l'exception des membres des principaux Cercles.

L'ADMINISTRATION.

Etude de M^e DESFORGES, notaire à Monaco

Par acte passé devant M^e Desforges, le vingt-un juillet mil huit cent quatre-vingt-huit, enregistré, monsieur EMMANUEL GASTAUD a vendu à monsieur et madame MO, le droit au bail et les constructions formant le magasin sis rue Grimaldi, n° 4, moyennant cinq mille huit cents francs

Les oppositions seront reçues dans l'étude dans la huitaine.

Signé : DESFORGES.

Etude de M^e DESFORGES, notaire à Monaco

Suivant acte passé devant M^e Desforges, notaire à Monaco, le douze juillet courant, il a été formé, entre monsieur FRANÇOIS FRIGIOLINI, négociant et propriétaire, et mademoiselle VÉRONIQUE KLEIN, commerçante, demeurant tous deux à Monaco, une société en nom collectif sous la raison sociale : A. FRIGIOLINI et KLEIN, pour l'exploitation d'un fonds de commerce de papeterie, brosserie, vitrerie, papiers peints, peintures, etc., situé dans la rue Grimaldi n° 4.

Les deux associés ont la signature sociale.

La durée de la société est fixée à vingt ans, à partir du jour de l'acte. La société sera dissoute avant son expiration par la mort de l'un des associés.

Le présent extrait a été déposé au Greffe du Tribunal Supérieur de Monaco, le vingt-trois juillet courant, conformément à la loi.

Signé : DESFORGES.

AVIS

Les créanciers présumés de la faillite BOCQUET sont invités à se réunir, le six août prochain, jour de lundi, à

neuf heures du matin, dans la salle des audiences du Tribunal Supérieur, au Palais de Justice, à Monaco, à l'effet d'être consultés sur la composition de l'état des créanciers présumés et sur la nomination d'un nouveau syndic.

Monaco, le vingt-trois juillet mil huit cent quatre-vingt-huit.

P. Le Greffier en chef :
(Signé) A. Croco C. G.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 16 au 22 juillet 1888

MENTON, b.-g. Linda, fr., c. Rey	vin.
CANNES, b. Charles, fr., c. Allègre,	sable.
ID. b. Fortune, fr., c. Moutte,	id.
ID. b. Louise-Auguste, fr. c. Jaume,	id.
ID. b. Quatre Frères, fr. c. Jouvenceau,	id.
ID. b. L'Indus, fr., c. Martin,	id.
ID. b. Jeune-Louis, fr., c. Aune,	id.
ID. b. Reine des Anges, fr. c. Balestre,	id.
ID. b. Jeune-Casimir, fr., c. Ferrero,	id.
ID. b. Marie, fr. c. Grisolle,	id.
ID. b. Gambetta, fr., c. Gardin,	id.
ID. b. Marceau, fr., c. Musso,	id.

Départs du 16 au 22 juillet

CANNES, b. Charles, fr., c. Allègre,	sur lest.
ID. b. Fortune, fr., c. Moutte,	id.
ID. b. Louise-Auguste, fr. c. Jaume,	id.
ID. b. Quatre Frères, fr. c. Jouvenceau,	id.
ID. b. L'Indus, fr., c. Martin,	id.
ID. b. Jeune-Louis, fr., c. Aune,	id.
ID. b. Reine des Anges, fr. cap. Balestre,	id.
ID. b. Jeune-Casimir, fr., c. Ferrero,	id.
ID. b. Marie, fr. c. Grisolle,	id.
ID. b. Gambetta, fr., c. Gardin,	id.
ID. b. Marceau, fr., c. Musso,	id.

BAINS DE MER

CABINES	DE LA	avec
a	RÉSERVE	COSTUME COMPLET
30 cent.	Plage du Canton	50 cent.

RESTAURANT-CAFÉ

Coquillages — Bouillabaisse — Langoustes

A VENDRE

LE 3^e ÉTAGE DE LA MAISON

Sise à Monaco, rue du Milieu, n° 4

S'adresser à M^e VALENTIN, notaire

BAZAR

MAISON MODÈLE
MONTE CARLO

FARALDO, Propriétaire

Médaille d'argent à l'Exposition d'Anvers

Chaussures en tous genres — Bonneterie de fantaisie — Chemises — Cravates et gilets de flanelle — Ombrelles et parapluies haute nouveauté — Ganterie — Mercerie et rubans — Éventails à tous prix — Brosserie et éponges — Articles ivoire — Parfumerie de Monaco et autres premières marques — Fournitures de bureau et papeterie — Maroquinerie fine, articles de Paris — Photographies et images — Marquetteries du Pays — Roulette et tapis, articles de jeux — Jouets d'Enfants — Nouveautés de Paris — Pipes, fume-cigarettes et cigarettes écume et ambre — Articles de voyage — Grand choix de bijouterie fantaisie.

HOUSE AGENT

Agence de Location (Villas)

VENTE DE TERRAINS dans de bonnes conditions, S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare. Monaco-Condamine.

MONACO. — Imprimerie du Journal de Monaco. 1888

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'Observatoire : 65 mètres)

Juillet	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES					TEMPÉRATURE DE L'AIR					Humidité relative moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL		
	réduites à 0 de température et au niveau de la mer					(Le thermomètre est exposé au nord)									
	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir					
17	753.9	753.2	752.7	752.4	752.2	20.2	20.2	18.8	21.4	20.8	72	S O faible.	Couvert, pluie		
18	52.6	52.7	52.2	52.6	52.9	23.2	21.6	21.6	22.2	20.2	84	id. fort	Beau		
19	55.3	59.8	59.2	57.2	56.6	19.8	21.4	22.2	21.4	19.6	79	E faible	id.		
20	59.1	59.6	59.7	60.2	60.2	20.2	21.4	22.4	20.4	19.8	81	N E puis O faible	id.		
21	62.1	62.4	64.6	63.2	63.2	21.2	22.4	23.2	23.2	20.8	83	S puis S E id.	Nuageux		
22	63.2	64.2	63.8	63.8	63.9	20.8	20.8	22.8	21.4	20.8	82	S E id.	Brumeux		
23	63.1	63.1	62.2	62.5	61.8	20.2	23.4	24.2	25.4	21.2	81	N E puis S E faible	Beau		
DATES						17	18	19	20	21	22	23			
TEMPÉRATURES EXTRÊMES						Maxima	21.4	23.2	22.2	22.4	23.2	22.8	25.4		
						Minima	18.8	19.2	18.6	19.2	20.2	20.2			
												Pluie tombée : 6 ^{mm} 6			